

Une rentrée des classes sous le signe de la contradiction

Mêlant appels au pragmatisme, injonctions et références conservatrices, le ministre de l'éducation a défait en trois mois le gros des réformes de la gauche, au risque du brouillage

O n a coutume de dire qu'une rentrée des classes se prépare un an à l'avance. Celle de 2017, prévue lundi 4 septembre, déroge à la règle. Ramentant autant de décisions de dernière minute sont venues bousculer le cours habituel du calendrier scolaire : retour à la semaine de quatre jours d'école, rétablissement des classes bilingues au collège... Quoi qu'en dise le ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, la rentrée 2017 telle qu'il la présente à la presse, mardi 29 août, est celle du détricotage – au moins partiel – de la politique éducative menée par la gauche. Ce qui lui vaut le surnom de « ministre Ctrl-Z » : on supprime et on recommence.

« Changement d'air », « virage », « retour en arrière »... Chez les acteurs de l'école, c'est bien un arrière-goût d'alternance politique qui prédomine en cette première rentrée de l'ère Macron. Certes, les connaisseurs du système scolaire diront que les changements de cap à chaque nouveau ministre sont coutumiers. Mais la rapidité avec laquelle le nouveau locataire de la Rue de Grenelle a tourné la page du quinquennat précédent est inédite. Sous couvert de « pragmatisme », de « confiance » et de « liberté » au terrain – ses maîtres mots –, le ministre est revenu, en trois mois, sur les deux réformes les plus emblématiques et polémiques de la gauche : les rythmes scolaires et le collège.

M. Blanquer a pris ses fonctions le 17 mai. Le 18 juillet, il annonçait qu'« un tiers des écoles » avait choisi de revenir à la semaine de quatre jours dès septembre, quand la réforme des rythmes avait, laborieusement, mis trois ou quatre ans à s'installer. Sans décréter de manière uniforme ce retour, mais en laissant cette responsabilité aux acteurs locaux, il a amorcé un mouvement d'ampleur que personne n'aurait pu imaginer. Et qui se poursuivra inmanquablement en 2018, compte tenu de l'impopularité de cette réforme et de l'effort de réduction des déficits publics qui pèsera sur les communes.

S'agissant de la toute jeune réforme du collège, en place, à géométrie variable, depuis la rentrée 2016, M. Blanquer a fait le tri : les principes d'autonomie et d'interdisciplinarité sont maintenus, mais le cadre national fixé pour l'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires est assoupli. Le latin est renforcé et les classes bilingues sont rétablies, même si celles-ci n'avaient jamais disparu (près des deux tiers

subsistaient).

NOUVEAUX CHANTIERS

De quoi satisfaire les syndicats contestataires, tout comme le camp conservateur et la plus grande partie de la droite, qui n'ont cessé de dénoncer les supposés « égalitarisme » et « nivellement par le bas » induits par la réforme. « J'ai l'impression que lorsqu'il est arrivé, il fallait gagner des voix à droite. C'est ce qu'a fait Blanquer », observe un spécialiste de l'école.

L'impression est renforcée par l'accumulation, depuis son début de mandat, d'une bonne part des marqueurs de la droite conservatrice sur l'école. Dans *Le Point*, il affirme que « le pédagogisme doit désormais relever du monde d'hier ». Dans *L'Obs*, il estime que « le discours égalitariste est destructeur ». Il insiste sur la nécessaire approche chronologique en histoire, reprenant au passage l'accusation infondée de son absence dans les programmes. Ou encore sur le recentrage de l'école primaire sur les fondamentaux, le « lire-écrire-compter ». « Comme si les enseignants n'avaient pas cette priorité en tête tous les jours. C'est leur cheval de bataille ! », s'agace Francette Popineau, secrétaire générale du syndicat SNUipp-FSU, dont le syndicat a lancé un « avertissement » au ministre, lundi 28 août.

« Voilà un ministre qui semble toujours dire en creux que, maintenant, "on va passer aux choses sérieuses", renchérit Stéphane Crochet, du SE-UNSA. Dans sa manière de s'adresser à l'opinion publique, sa posture idéologique se situe du côté des conservateurs. Le camp des progressistes et des pédagogues, lui, est inquiet. »

Dernier exemple en date, l'éternelle querelle que le ministre a relancée sur les méthodes d'apprentissage de la lecture, en reprenant le mythe de la méthode globale, régulièrement accusée par le camp conservateur de causer des ravages. M. Blanquer a déclaré, dans *L'Obs*, le 23 août, vouloir appuyer une « pédagogie explicite, de type syllabique, et non pas la méthode globale, dont tout le monde admet aujourd'hui qu'elle a eu des résultats tout sauf probants ».

Faut-il rappeler que la méthode globale n'est pas employée ? Que les enseignants pratiquent majoritairement la méthode syllabique – le « b.a.-ba » –, couplée à la compré-

hension de textes. Ce qui est validé par la recherche. Pourquoi, alors, relancer un débat hors sol, avec le risque d'alimenter les caricatures plutôt que de jouer l'apaisement ?

L'année scolaire à venir devrait voir le lan-

cement de nouveaux chantiers pour l'école, à tous les niveaux de la scolarité – évaluation en CP, formation des maîtres, baccalauréat, autonomie des établissements... Et la communauté éducative ne sait pas sur quel pied danser. « Je ne vois pas, pour l'instant, de cap clair défini par le ministre. Rien à voir avec ce qui s'était passé en 2012 avec la politique de refondation de l'école », observe Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale. D'autant que les premiers mois du ministre sont marqués par plusieurs contradictions.

CONTRADICTIONS

Contradiction, d'abord, entre sa volonté affichée d'en finir avec le « va-et-vient » des réformes, dont le ministre reconnaît qu'il « épuise le système », et le « chamboule-tout » de la rentrée. Contradiction entre son souhait de « s'affranchir des injonctions verticales » et ses instructions, par exemple d'instaurer dans les établissements une « rentrée en musique » avec la mobilisation des chorales ou orchestres d'élèves.

Contradiction, aussi, entre son appétence pour les sciences et le pilotage par les résultats, et la remise en cause de mesures qui n'ont pas eu le temps d'être digérées sur le terrain ni évaluées. C'est notamment le cas du dispositif « plus de maîtres que de classes » au primaire, lancé en 2013 et pour partie supprimé en cette rentrée au profit des classes de CP à 12 élèves en éducation prioritaire. « Il est allé vite, déplore Catherine Nave-Bekhti, du SGEN-CFDT, sans prendre le temps de la concertation et en se privant d'une réflexion de fond sur les apports de ces réformes. »

Contradiction, enfin, entre un ministre qui se veut « pragmatique » et inspiré par l'expertise internationale dans sa pluralité, et son souhait de s'appuyer surtout sur les neurosciences pour l'apprentissage de la lecture. « On a le sentiment qu'il ne regarde dans la science que ce qui l'intéresse, critique Francette Popineau. Son approche nous semble plutôt dogmatique. »

Sur ce point, le séminaire d'inspecteurs qui s'est tenu en juin sur la « réussite au CP » n'a pas manqué d'interroger. Le ministre y est intervenu aux côtés de Stanislas Dehaene, professeur au Collège de France en psychologie cognitive. « Pourquoi ne fait-il pas aussi référence à l'étude française "Lire et écrire" (pilote par Roland Goigoux, chercheur en sciences de l'éducation, en 2015), qui est la plus grande

étude menée en Europe?, s'étonne un spécialiste du sujet. Il est un scientifique, mais pas de n'importe quelle science...

« Qui va l'emporter? », s'interroge pour sa part le sociologue François Dubet. L'expert qui connaît la machine et a rédigé, dans ses livres sur l'école, un projet de réforme profonde du sys-

tème? Ou bien l'homme des années Sarkozy [M. Blanquer était directeur de l'enseignement scolaire de 2009 à 2012] qui envoie des signaux conservateurs et se fait discret sur le thème crucial de la mixité sociale? » L'année 2017-2018 devrait lever l'ambiguïté. ■

AURÉLIE COLLAS

Inquiétude autour des contrats aidés

A moins d'une semaine de la rentrée scolaire, l'inquiétude des communes, qui ont recours à des contrats aidés pour faire fonctionner les écoles – notamment pour l'encadrement des activités périscolaires et la garderie, la cantine, l'entretien des locaux... –, reste palpable. A Valorbiquet (Calvados), le conseil municipal a voté, le 17 août, le report d'une semaine de la rentrée en raison de la diminution des

contrats aidés. S'agissant des contrats aidés recrutés par l'éducation nationale, les 50 000 contrats prévus au second semestre 2017 seront consacrés à l'accompagnement des élèves handicapés. Au total, le gouvernement compte sur la mobilisation de près de 80 000 personnes (50 000 contrats aidés et 30 000 contrats d'« accompagnants » de droit public) pour faire en sorte que « chaque élève en situation de handicap puisse bénéficier d'un accompagnement » à la rentrée.

L'école reprise par la fièvre de l'évaluation des élèves

Des diagnostics en français et en mathématiques vont être systématisés en début de CP et de 6^e, a annoncé Jean-Michel Blanquer mardi

Parents d'élèves stressés, cette rentrée scolaire n'est pas pour vous. A « J-6 » du retour en classe, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, a annoncé, mardi 29 août, entre autres « nouveautés », le lancement d'« évaluations diagnostiques » à réaliser dans toutes les classes de CP et de 6^e. Deux étapes clés de la scolarité que beaucoup de familles vivent déjà comme des moments anxiogènes.

Les domaines évalués, à ces deux niveaux, sont les mêmes : français et mathématiques. Le calendrier est presque aussi serré pour les 828 000 élèves de 6^e, testés en novembre, que pour les 750 000 enfants de CP qui devraient l'être courant septembre – et même « plutôt durant les quinze premiers jours », se sont entendu dire les syndicats d'enseignants conviés rue de Grenelle, lundi, pour se voir présenter les protocoles.

Au sortir de la réunion, ils n'ont pas caché leur scepticisme, en particulier face au « cahier d'exercices » à utiliser au CP. « Tout – ou presque – passe par le papier et le crayon, relève Claire Krepper, du syndicat SE-UNSA. Est-ce bien légitime à 6 ans, quand on entre à peine dans l'écrit? » Cette syndicaliste a décompté 13 exercices – représentant 37 items – sur lesquels les enfants auront à plancher en français et 9 en maths, soit 26 items. « Cela fait beaucoup, à un moment où ces élèves ne sont pas encore lecteurs, souffle Stéphane Crochet, du même syndicat, sur-

tout s'il faut s'y atteler en classe entière! »

Ce type d'exercices est générateur de stress dès lors qu'il donne le « la » d'une évaluation nationale

Entre autres exemples retenus lors de la présentation, les syndicats citent une série de symboles – une lettre, un chiffre, un point d'interrogation, un triangle –, face à laquelle l'élève devra identifier d'abord le chiffre, puis la lettre, puis une syllabe. Autre exemple : une série de trois images – une tulipe, une tortue, un ballon – soumise à l'enfant afin qu'il repère laquelle des trois ne comporte pas le même son (« tu », à identifier) que les deux autres. « Le corpus de mots utilisés est déconnecté du vocabulaire maîtrisé à cet âge, regrette Francette Popineau, du SNUipp-FSU. Les questions se focalisent sur la reconnaissance de lettres, de syllabes plutôt que sur la compréhension qui aurait pu être davantage valorisée. »

Tous les enseignants contactés le disent : ce type d'exercices n'a rien de choquant ou d'inédit dans le cadre d'un entraînement au CP – voire en maternelle –, en revanche, il est générateur de stress dès lors qu'il donne le « la » d'une éva-

luation nationale standardisée. C'est bien la question qui se pose : quelle est la raison d'être de ces protocoles? Toutes les hypothèses circulent : ces nouvelles évaluations pourraient être un préalable à une « lecture critique » de la maternelle, redoutent déjà certains enseignants. D'autres craignent leur utilisation dans une logique de mise en concurrence des écoles, voire une fuite des données. « Est-ce qu'on va trier les élèves, alimenter des classements sur le modèle de ce qui se fait déjà dans le second degré? », interroge Liliana Moyano, de la fédération de parents FCPPE.

Absence de concertation

Au cabinet de M. Blanquer, on tempère, en préférant parler d'évaluations « exhaustives » plutôt que « nationales », au sens où, du moins au CP, les résultats ne devraient pas être transmis à un niveau plus élevé que celui de la circonscription. En 6^e, il y aura bien des remontées nationales mais anonymes, promet-on au ministère, en faisant valoir qu'il s'agit moins d'une nouveauté que de la généralisation d'une évaluation « entièrement numérique » déjà conduite auprès d'un échantillon de 160 000 élèves en 2015. Si l'institution défend, au collège, « un outil de pilotage local », elle entend promouvoir au CP une « base » pour permettre aux enseignants d'individualiser leur approche, de choisir les outils pédagogiques les plus appropriés – « comme si on ne

le faisait pas déjà », murmurent les professeurs, en rappelant qu'évaluer compte parmi leurs missions.

L'effet de surprise est relatif : l'évaluation du système a compté parmi les engagements de campagne du candidat Macron. C'est aussi l'un des leitmotivs de M. Blanquer pour arriver à ce « 100 % de réussite » dont il a fait un slogan. Les observateurs du microcosme scolaire lui reconnaissent d'avoir rompu avec la logique défendue sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy – quand il était di-

recteur général de l'enseignement scolaire : les « évaluations bilan » instaurées, à l'époque, en CE1 et en CM2 mais placées en milieu et en fin d'année scolaire n'avaient guère convaincu le monde enseignant. Le Haut Conseil de l'éducation les avait épinglées en 2011, réclamant un système d'évaluation plus fiable. En 2012, le candidat Hollande avait promis d'y mettre un terme – chose faite en 2013 – au profit d'une « banque de ressources » mise à disposition sur Internet, ciblant l'évaluation en CE2 notamment.

Ces « évaluations Blanquer » qui s'apprennent à voir le jour renoueraient plutôt, observent les historiens, avec celles lancées par la gauche dans les années 1980, sous Jospin. Pas sûr que l'argument suffise à emporter l'adhésion de la communauté éducative qui, sans contester la nécessité d'évaluer les politiques scolaires, vit très mal l'absence de concertation sur un sujet aussi sensible. ■

MATTEA BATTAGLIA

Du neuf de la primaire au lycée

Dès septembre, plusieurs chantiers dessinent une « nouvelle école »

Une nouvelle école commence à se construire en cette rentrée scolaire, différente de celle que la gauche avait conçue et tracée, donnant à cette rentrée un parfum d'alternance. Et ce n'est sans doute qu'un début.

Retour aux quatre jours Lundi 4 septembre, jour de rentrée scolaire, les écoles ne partageront plus le même tempo : il y aura celles à quatre jours de classe par semaine et celles à quatre jours et demi. Une bonne partie des écoles – 31,8 % – ont saisi l'occasion offerte par Jean-Michel Blanquer de revenir sur la réforme des rythmes scolaires. Cela représente 28,7 % des écoliers. Certains départements ont basculé en masse, comme la Corse (96 % des écoles) ou les Hautes-Alpes (78 %). Ce sont surtout les communes rurales qui ont fait ce choix, même si des villes ont également fait machine arrière : Nice, Toulon, Perpignan, Dunkerque, Calais ou Versailles.

Deux élèves par classe Jean-Michel Blanquer s'est donné un objectif : « Voir 100 % des élèves réussir leur CP. » Pour y parvenir, il mise sur une mesure : réduire à 12 élèves l'ensemble des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. En cette rentrée sont concernées près de 2 500 classes de CP en REP+, les réseaux d'éducation prioritaire renforcés. Le dispositif sera étendu aux CP et aux classes de CE1 en REP aux rentrées 2018

et 2019. Dans 86 % des cas, les locaux ont permis d'avoir deux classes de 12 élèves. Ailleurs, deux enseignants interviendront dans la même salle.

Autre difficulté, la mesure n'ayant pas fait l'objet de créations de postes spécifiques, les recteurs ont puisé dans les viviers de remplaçants, gonflé les effectifs dans les autres classes que le CP, ou supprimé des postes de « plus de maîtres que de classes », ces maîtres surnuméraires qui viennent en appui aux équipes dans les écoles. Le ministre assure que ce dispositif, mis en place en 2013, est maintenu à hauteur de deux tiers des postes. Il sera évalué durant l'année 2017-2018, au même titre que le « CP à 12 ».

Une réforme du collège en partie détricotée Autre promesse de campagne qui se concrétise à la rentrée, le rétablissement de l'ensemble des classes bilingues qui avaient, pour un tiers d'entre elles, été supprimées avec la réforme du « collège 2016 ». Cela représente 1 200 nouvelles classes. L'arrêté du 16 juin sur le collège rend possible – sans moyens supplémentaires – la mise en place de ces sections, tout comme des parcours européens et d'une option latin renforcée. A une semaine de la rentrée, le ministère rapporte que 13 % des collèges envisagent, dès cette année, l'ouverture d'une section européenne à partir de la 5^e; 18 % prévoient d'augmenter le volume horaire de leur option latin-grec. La marge d'autonomie de 20 %

des heures laissées aux établissements subsiste. L'accompagnement personnalisé et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont également maintenus, bien qu'assouplis.

Aides aux élèves Toujours au collège, des études dirigées seront proposées à partir de la Toussaint aux collégiens volontaires. Pour lancer ce programme intitulé « devoirs faits », le ministre compte sur la mobilisation des professeurs en heures supplémentaires, des assistants d'éducation, de 10 000 jeunes en service civique et des associations. Pour les écoliers de CM2 qui s'apprentent à entrer en 6^e, Jean-Michel Blanquer veut généraliser, dans l'éducation prioritaire, les stages gratuits de remise à niveau d'une semaine fin août pour les élèves en difficulté.

Réforme du baccalauréat Le ministre de l'éducation a évoqué, mardi, parmi les priorités de l'année scolaire à venir, « une concertation sur le bac très large et profonde » visant à réformer cet examen d'ici à 2021. Deux personnalités devraient être nommées d'ici fin septembre pour la mener. Le candidat Macron avait promis un bac « resserré » autour d'un plus petit nombre de matières, le reste relevant du contrôle continu. Ce qui implique de repenser les secondes, premières et terminales dans les trois années qui viennent. ■

AU. C.